

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1974 rév. 9**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AEROLAB

N° SIREN : 400260691

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE**INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLEANROOMS AND ASSOCIATED CONTROLLED ENVIRONMENT**réalisées par / *performed by :***AEROLAB****ZA DES MEUNIERES****4 RUE ARAGO****91520 EGLY**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **17/10/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1974 Rév 8.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1974 Rév 8.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-1974 rév. 9

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

AEROLAB
ZA DES MEUNIERES
4 RUE ARAGO
91520 EGLY

Dans son unité technique :

- LABORATOIRE D'ESSAIS

Elle porte sur :

voir pages suivantes

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Salles propres et à environnement maîtrisé / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Nombre de particules en fonction du diamètre	≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure à l'aide d'un compteur optique de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 BPF (Annexe 1)	Site Client Température ambiante de -10°C à 50°C Humidité relative de 10 à 80 %
	Vitesse descendante	0,2 à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud	NF EN 12469 Annexe H pour PSM fabriqués après Juillet 2000 NF X 44-201 (Octobre 1984) pour PSM antérieurs à Juillet 2000	
	Débit volumique	100 à 3 000 m ³ /h	Mesure avec un anémomètre fil chaud, un anémomètre à hélice ou un balomètre	NF EN 12469 Annexe G pour PSM fabriqués après Juillet 2000 NF X 44-201 (Octobre 1984) pour PSM antérieurs à Juillet 2000	
	Intégrité des filtres	de 0,001 à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre	NF EN 12469 NF EN ISO 14644-3	
	Température	0 à 50°C	Mesure à l'aide d'un thermomètre	NF EN 12469	
	Humidité relative	10 à 80 %	Mesure avec un hygromètre		
	Pression différentielle	0 à 1000 Pa	Mesure à l'aide d'un manomètre		

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Salles propres et à environnement maîtrisé / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Nombre de particules en fonction du diamètre	≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure avec un compteur optique de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 BPF (Annexe 1)	Site Client Température ambiante de -10°C à 50°C Humidité relative de 10 à 80 %
	Temps de récupération Taux d'épuration	≤ 60 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol	NF EN ISO 14644-3 BPF (Annexe 1)	
	Vitesse d'air	0,2 à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud, un anémomètre à hélice ou un anémomètre à tube de Pitot	NF EN ISO 14644-3	
	Pression différentielle	de 0 à 1000 Pa	Mesure avec un manomètre		
	Intégrité des filtres	0,001 à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre		
	Température	0 à 50°C	Mesure avec un thermomètre		
	Humidité relative	10 à 80 % (pour T comprise entre -10 et 50°C)	Mesure avec un hygromètre		
	Débit d'air	100 à 3 000 m³/h	Mesure avec un balomètre, un anémomètre fil chaud ou un anémomètre à hélice		
	Fuite de confinement	0,001 à 100 %	Production d'un aérosol à l'extérieur de la salle et détection de fuite à l'aide d'un photomètre		

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Salles propres et à environnement maîtrisé / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Nombre de particules en fonction du diamètre	≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure avec un compteur optique de particules	NF S 90-351	Site Client Température ambiante de -10°C à 50°C Humidité relative de 10 à 80 %
	Cinétique de décontamination	≤ 60 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol		
	Vitesse d'air	0,2 à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre fil chaud ou un anémomètre à hélice, un anémomètre à tube de Pitot		
	Pression différentielle	de 0 à 1000 Pa	Mesure avec un manomètre		
	Intégrité des filtres	0,001 à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre		
	Température	0 à 50°C	Mesure avec un thermomètre		
	Humidité relative	10 à 80 % (pour T comprise entre -10 et 50°C)	Mesure avec un hygromètre		
	Débit d'air	100 à 3 000 m³/h	Mesure avec un balomètre, un anémomètre fil chaud ou un anémomètre à hélice		
	Fuite de confinement	0,001 à 100 %	Production d'un aérosol à l'extérieur de la salle et détection de fuite à l'aide d'un photomètre		

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **17/10/2025** Date de fin de validité : **30/11/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1974 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr